



REVUE DU MONDE ÉLÉGANT.

Modes, littérature, arts et théâtres.

UN SACRIFICE.

Il est trois heures du matin. On n'entend plus résonner sur le pavé que le cliquetis rapide de l'élégante voiture qui revient du bal, ou le pas bruyant et lourd de la charette qui va au marché. Tout dort : la nuit et le sommeil ont peu à peu envahi tous les yeux, toutes les fenêtres. Dans une seule maison, une seule croisée renvoie encore de l'autre côté de la rue une lumière douce et transparente, qui emprunte une teinte rose au rideau fermé derrière lequel elle brille. Le rideau tombe gracieusement dans une petite chambre tiède et parfumée, au fond de laquelle reposent deux lits égaux, bien pareils, et tendus de même de mousseline blanche et de soie rose. Deux toilettes de bal, deux guirlandes sont jetées sur un canapé. Deux jeunes filles, à demi-déshabillées sont à genoux devant un prie Dieu, les mains jointes et la tête baissée. En somme, cette chambre renferme dans son petit espace ce que la miséricorde de Dieu a donné de plus beau à l'homme, la jeunesse, les fleurs, l'innocence et la prière.

Lorsque l'aînée des deux sœurs, qui pa-

raissait avoir vingt-deux ans, eut fini, elle se releva, et laissa tomber un regard d'une douceur et d'une tendresse presque maternelles sur l'enfant qui priait ; puis, après avoir mis avec une certaine coquetterie, sur ses beaux cheveux blonds, un petit bonnet qui les enfermait sans les cacher, elle alla déposer sur l'épaule de sa sœur le baiser qu'elle donnait ou recevait tous les soirs avant de s'endormir, essuya une larme qui roulait sur sa joue, et se mit au lit. Quelques minutes s'écoulèrent encore ; la jeune fille priait toujours ; seulement on entendait de temps en temps un profond soupir sortir avec effort de sa poitrine ; et sa sœur attentive, après avoir écouté, se releva sur son séant, et lui dit d'une voix inquiète :

— Qu'as-tu donc, Louise ? souffres-tu ?

— Non claire, répondit Louise en se tournant vers elle ; mais je croyais que tu dormais.

— Il me semble, répondit sa sœur, que ce ne serait pas là une raison pour te faire pousser des soupirs à fendre l'âme. Mais puisque tu me promets que tu n'as rien,

viens vite m'embrasser, et bonne nuit.

En disant cela, elle tendait sa joue un peu pâle aux lèvres roses de Louise, et arrangeait son oreiller.

— Tu vas donc dormir tout de suite, dit celle-ci en secouant sa tête comme un enfant qui boude; tu as donc sommeil, toi; tu es bien heureuse!

Ici un grand soupir.

— Mais vraiment, Louise, il se passe en toi quelque chose d'extraordinaire. Tu soupire, et tu ne dors pas. Depuis ta naissance, voilà deux choses que je ne t'avais jamais vu faire. Comment! toi, si dormeuse ordinairement; toi, qui tous les soirs me pousse pendant une heure pour que je t'amène te coucher, parce que tu n'oses pas y venir toute seule, aujourd'hui, que tu as dansé je ne sais combien de contredanses, et que tu dois être horriblement fatiguée, tu ne veux pas même essayer de te reposer. Décidément, il faut que tu sois malade.

— Jene suis pas du tout malade, Claire, mais...

Autre soupir plus effrayant que le premier.

— Mais, mais! achève, je t'en prie.

— C'est que... si tu voulais, j'aurais quelque chose à te dire.

La pauvre Louise rougit, et baissa la voix en prononçant ces derniers mots. Sa sœur la regarda fixement et soupira.

— Allons, dit-elle enfin, allons, mon ange, racontez-moi ce qui cause votre première insomnie. Puis elle sourit amèrement. Dans ce sourire, on devinait bien des veilles passées et cachées.

Louise s'assit lentement sur le lit de sa sœur, et s'y tint long-temps en silence. Après quoi, elle releva sur Claire ses yeux tout pleins de larmes, et lui tendit la main.

— Oh! ma sœur, dit-elle, j'ai eu bien tort de ne pas m'adresser plus tôt à vous; car aujourd'hui ma peine est grande; et il n'est peut être plus en votre pouvoir de me l'ôter. Je me suis méfiée de votre

indulgence, et Dieu m'en punit.

— La chose est-elle aussi grave, reprit Claire, ou bien te laisses-tu épouvanter par quelque chimère? Il faudrait, vois-tu bien, tâcher, quoi qu'il t'en coûte, de t'expliquer un peu mieux; car je ne suis pas clairvoyante, et je devine mal aisément ce qu'on me cache, quand, par hasard, je devine. Allons, allons! du courage! Si tu veux que je t'aide, mets-moi au moins sur la voie.

— Oh! non, non, ne dis rien! s'écria Louise en courant se réfugier à l'autre bout de la chambre, pour empêcher sa sœur de lire dans ses yeux. Oh! non, je t'en prie, car j'en aurais plus de honte encore. Ecoute, je vais tout te dire; mais, surtout, ne me regarde pas, ne m'interromps pas, et ne me gronde pas.

— J'accepte toutes tes conditions, reprit Claire, et je t'attends.

Louise alla ouvrir une petite cassette dans laquelle elle mettait ordinairement son ouvrage, et dont la clé était, contre son habitude, soigneusement cachée sous son chevet. Après en avoir tiré un petit paquet noué d'un ruban vert, elle revint s'asseoir auprès de Claire, et le mit en tremblant dans la main tremblante de sa sœur.

Celle-ci dénoua la mystérieuse enveloppe, et trouva au milieu d'une quantité de bouquets flétris, un papier qui paraissait avoir été serré et chiffonné dans la main.

— Qu'est-ce que cela, Louise? demanda-t-elle d'une voix qui voulait être sévère; d'où vient cette lettre? et pourquoi la cachez-vous?

— Lisez, ma sœur, répondit-on d'une manière presque inintelligible.

Elle lut.

« Mademoiselle,

« Vous savez que j'aimerais mieux mourir que de vous offenser; cependant la démarche que je fais aujourd'hui serait une injure et une injure sans excuse, si elle n'était indispensable. Je vous aime, mademoiselle; et ce n'est pas

cela qu'il faut que je vous dise, quoique cette pensée soit devenue toute ma vie, tout mon bonheur depuis que vous avez bien voulu me laisser croire que le sentiment que je porte caché, et pourtant fier, au fond de mon cœur, avait été distingué par vous. Alors tout l'avenir disparut devant moi; je ne vécus plus que pour vous aimer, vous chercher et vous voir: je fus heureux de tout, heureux de rien. Maintenant, c'est bien différent; j'ai réfléchi, je me suis souvenu, trop tard hélas! que j'étais pauvre, que je n'avais à vous offrir qu'un titre creux qui vous ferait sentir plus amèrement encore l'absence de tout ce qui l'accompagne ordinairement, de tout ce qu'un amour ardent et immense comme le mien ne pourrait peut-être pas remplacer pour vous. Voilà ce qui m'accable, voilà ce qui cause la tristesse dont vous vouliez connaître le motif. Vous le savez à présent; ne me demandez plus rien. Je jure que mon nom ne sera jamais porté par une autre femme; je jure que je vous aimerai toute ma vie; mais je jure aussi que je ne vous verrai plus.

FERDINAND. »

— O mon bonheur! ô mes espérances! murmura Claire, si bas que sa sœur ne put l'entendre; puis elle se retourna et vit que Louise pleurait. Elle ne pleurait pas, elle!

Louise, Louise, dit-elle d'une voix altérée, vous avez eu bien tort d'accepter ce billet: c'est une faute, mon enfant; et c'est si bien une faute, que je vous la pardonne. Mais n'allez pas pleurer plus fort pour cela; vous savez bien que je ne gronde jamais long-temps, et que surtout j'ai soin d'oublier tout de suite après pourquoi je l'ai fait. Allons, mon ange, allons, calmez-vous, et racontez-moi comment cette lettre vous a été remise.

— Mon Dieu! que veux-tu que je te dise? reprit Louise; je ne sais plus ce qui est arrivé; je crois que mon bouquet est tombé pendant que je dansais avec M. de Schwartzbourg, il s'est baissé pour le ramasser, et lorsqu'il me l'a rendu, cette lettre avait remplacé le papier qui l'enveloppait d'abord. Comment faire, Claire, pour la lui rendre sans qu'on s'en aperçût autour de nous? Tu comprends mon embarras, n'est-ce pas? Et puis, d'ailleurs, pour ne te rien cacher, il faut que je t'a-

voue que j'étais bien curieuse de savoir ce qu'il avait à me dire.

— Était-ce curiosité, Louise, ou amour? coquetterie d'enfant, ou sentiment parti du fond du cœur? Sais-tu seulement ce que tu éprouves pour lui?

— Oh! certainement, je le sais bien! Je sais bien que lorsque j'entends le bruit de ses pas dans l'antichambre, le cœur me bat, et que je sens un besoin indicible de me sauver dans quelque endroit caché d'où je puisse le voir sans être vue, d'où je puisse recueillir en moi chacune de ses paroles, chacun de ses mouvements, pour m'en ressouvenir la nuit. Je sais bien que je suis triste et ennuyée partout où il n'est pas, et que pourtant je suis malheureuse aussi, quand il est là, de l'idée qu'il faudra le quitter encore. Je sais bien tout cela, Claire; mais j'ignore si c'est là aimer d'amour.

Sa pauvre sœur écoutait ce jeune et pur écho de sa pensée, de sa pensée solitaire et méconnue; car elle aussi ressentait profondément ce que le cœur naîf de la jeune fille venait de lui révéler.

Elle aussi aimait Ferdinand comme Louise, mais Louise était aimée!

Claire était assise sur son lit, la tête cachée dans ses mains; d'abord étourdie par l'aveu inattendu que sa sœur venait de lui faire, elle commençait seulement alors à se reconnaître au milieu de son amère douleur. Le secret de son amour pour Ferdinand lui devenait insupportable à garder; il lui semblait qu'elle serait soulagée si elle pouvait dire hautement à Louise: mais moi aussi, je l'aime! Et puis sa fierté de femme lui répondait, avec un cruel dédain: Oui! mais il ne t'aime pas! — Il ne m'aime pas! se répétait-elle dans une angoisse déchirante; et moi je donnerais ma vie pour lui! Mais que lui importe ma vie, mon Dieu! que lui importe que je sois sur cette terre ou dessous? S'apercevrait-il seulement que je manque quelque part? Oh! non! Car l'univers, pour lui, c'est Louise de Wal-

ther; comme l'univers pour moi, c'est Ferdinand de Schwarzbouurg!

Et tandis que la pauvre fille se lamentait ainsi au-dedans d'elle-même, sa jeune sœur la regardait en silence, inquiète et étonnée, mais sans oser l'interrompre par un mot; car elle s'était habituée dès l'enfance à respecter Claire à l'égal de sa mère, et elle craignait de la troubler dans des réflexions qui lui semblaient devoir la concerner uniquement. Enfin, Claire, comptant sur les yeux mal exercés de Louise, releva son front brûlant vers elle, lui prit la main, qu'elle serra dans la sienne, et lui dit avec effort :

— Tu l'aimes beaucoup, n'est-ce pas, Louise?

— Beaucoup! répondit celle-ci en baissant les yeux.

— Autrement que tu n'as jamais aimé et que tu n'aimeras jamais personne?

— Oui.

— Et tu crois que tu le rendrais heureux?

— J'en suis sûre.

— Mon Dieu! Mon Dieu! soutenez-moi, ne m'abandonnez pas, s'écria Claire, en laissant retomber sa tête sur son oreiller. Il faut que votre volonté se fasse; mais cette épreuve est bien cruelle, et sans votre aide, ô mon Dieu! je ne puis rien. Protégez-moi! protégez-nous!

— Protégez-nous! répéta Louise en fondant en larmes.

Claire repoussa Louise: — Va-t'en, lui dit-elle; va-t'en j'ai sommeil, je veux dormir. Et toi aussi, n'est-ce pas, tu veux dormir?

— Dormir! Claire, quand il m'a dit que je ne serais jamais sa femme, répondit Louise en essuyant ses yeux.

— La bonté de Dieu est grande, répliqua sa sœur, et il n'y a que lui qui puisse dire *jamais*!

II.

Cette nuit parut également longue aux deux sœurs, le sommeil ne leur vint ni à

l'une ni à l'autre; mais des idées bien différentes les empêchaient de dormir. Louise commença par pleurer beaucoup, et puis l'espoir que lui avait laissé Claire s'agrandit et se colora peu à peu; elle reprit courage, et laissa bercer sa jeune et insouciante imagination par des rêves qui n'avaient plus rien de pénible. A cet âge, les chagrins sont amers, mais courts; et les préoccupations les plus sérieuses se tournent en niaiseries avec une facilité étrange et bien heureuse. Ainsi, dire comment Louise avait fait pour remplacer cette unique pensée d'amour malheureux et de séparation éternelle, par celle, tout aussi exclusive, de ses différents costumes de mariée, toilette d'église, toilette de diner, toilette de soirée, c'est ce que nous ne saurions pas faire, et c'est ce qui était arrivé. Ferdinand, quoiqu'elle l'aimât véritablement, n'était plus alors qu'un prétexte à ses frivoles arrangements; et ce n'était pas sous toute cette gaze et sous toute cette fleur d'orange que battait le cœur qui lui appartenait tout entier.

Lorsque Claire pensa que l'heure à laquelle elle avait coutume de se lever était venue, elle sonna sa femme de chambre, et se fit habiller la première, contre son habitude; car elle était d'une santé si chancelante, qu'elle prolongeait toujours le plus possible ce temps de repos et de calme qu'elle passait dans son lit. Elle était pâle et défaite, et lorsqu'elle embrassa Louise, il sembla à celle-ci que ses lèvres tremblaient. Elle ne lui en fit pas l'observation, pourtant; car sa sœur ne lui avait pas encore parlé, et son air était si triste, que Louise la crut presque fâchée. Claire se mit à son secrétaire, et écrivit quelques lignes sur une grande feuille de papier; puis elle se leva, et, au moment où elle allait sortir silencieusement de la chambre, son regard rencontra celui de Louise; alors elle s'approcha d'elle, lui prit les mains, et lui dit, en la baisant au front: — Au revoir, mon ange. Et cela d'une voix si douce, que deux

grosses larmes roulèrent sur les joues de Louise sans qu'elle sût pourquoi elle pleurerait. Claire traversa le salon qui séparait sa chambre de l'appartement de madame de Walter, et entra chez sa belle-mère. Il ne sera pas inutile de dire dans quelle position ces deux femmes se trouvaient vis-à-vis l'une de l'autre.

M. de Walther avait épousé, en premières noces, une jeune personne d'une des premières et des plus riches familles de l'Allemagne. Ce mariage tout d'amour avait fort déplu aux parents de mademoiselle de Loyden, et ils avaient si peu caché à leur gendre l'espèce d'aversion qu'ils éprouvaient pour lui, qu'au bout de quelques mois M. de Walther s'était décidé à s'expatrier et à venir s'établir en France avec sa femme dont la frêle santé ne put pas supporter ce changement de climat, et qui mourut un an après avoir donné le jour à Claire. Le désespoir de M. de Walther fut grand, car il était d'une sensibilité excessive, et il aimait tendrement cette femme qui lui avait tout sacrifié. Cependant il voulut vivre pour l'enfant qui lui rappelait encore ce qu'il avait perdu, et qui lui tendait les bras en souriant comme sa pauvre mère; bientôt ce souvenir s'éloigna peu à peu; les distractions du monde, ses obligations reprirent leur empire; enfin, l'oubli vint, l'oubli, *ce second linceuil des morts*, comme a dit un grand poète. Ce fut alors que M. de Walther fit la connaissance d'une toute jeune fille, orpheline, peu riche, mais pleine de mérite et de grâces, qui voulut bien lui promettre de servir de mère à sa fille, comme il lui promettait de lui servir de père à elle-même, car elle n'avait pas seize ans. Claire en avait alors six. Il s'établit bientôt entre la belle-mère et la petite fille une sympathie profonde, une conformité extrême de goûts et d'idées, une intimité de sœurs enfin, et cela allait toujours en augmentant, car tandis que l'enfant devenait grande et raisonnable, la jeune femme ne vieilliss-

sait pas encore, et le jour arriva où elles se trouvèrent pour ainsi dire du même âge, occupées toutes deux du même objet, de leur chère petite Louise, dont elles ne savaient pas toujours laquelle était la mère; n'ayant point de secrets l'une pour l'autre, se parlant à l'oreille et riant sans savoir pourquoi comme deux pensionnaires; ne sachant pas mieux tenir une maison l'une que l'autre, ce qui faisait dire quelquefois à M. de Walther qu'il avait pris une femme pour garder sa fille, et qu'il s'était donné une fille de plus à garder. Il riait en disant cela, car, à tout prendre, il eût été bien fâché qu'il en fût autrement. Madame de Walther qui était la seule confidente de Claire, ne fut donc point étonnée de la voir entrer seule chez elle de si bonne heure; mais beaucoup de l'air profondément triste qui décomposait son visage. Ses traits étaient bouleversés, tout son corps agité par le frisson de la fièvre. Enfin, elle se jeta à genoux devant son amie, et laissa tomber sa tête sur elle en pleurant. Sa belle-mère la serrait dans ses bras, et l'embrassait sur ses beaux cheveux, en l'exhortant à prendre courage, et en la berçant doucement sur son cœur pour apaiser son chagrin. Mais rien ne pouvait calmer la pauvre fille dont le cœur brisé se dégonflait à Paise pour la première fois, et les caresses de madame de Walther ne faisaient, en quelque sorte, que rendre plus de force à sa douleur infinie. Dans ce moment, et malgré son trouble, celle-ci aperçut un papier qui sortait à demi de la robe de Claire, elle le prit et le lut. C'était la lettre de Ferdinand.

— Mais tu es donc folle! s'écria-t-elle en asseyant de force sa belle-fille désolée sur ses genoux, mais le bonheur t'a donc fait perdre la tête? Que signifient ces larmes, chère amie, et pourquoi es-tu affligée? Tu es riche, n'est-ce pas, et bien assez riche pour vous deux? Il t'aime, voilà le grand obstacle levé, tu seras sa femme quand tu le voudras; en vérité,

Claire, je ne te comprends pas.

— Cette lettre ne m'est pas adressée, Hortense, dit Claire en passant ses bras autour du cou de madame de Walther.

— Et à qui donc ? reprit celle-ci avec angoisse.

— A notre bien-aimée Louise, balbutia Claire avec effort.

— Voilà qui n'est pas possible, s'écria madame de Walther en se levant précipitamment et en frappant ses mains l'une contre l'autre. Tu rêves, Claire ? Louise est un enfant qui n'a rien et dont M. de Schwartzbourg ne s'est jamais occupé.

— Louise est un enfant que M. de Schwartzbourg aimait pauvre, et qu'il épousera, car elle est aussi riche que moi, répondit la jeune fille avec calme. Lisez encore ceci, Hortense ; en disant cela, elle lui tendait un second papier plus grand que le premier. Sa belle-mère lut à haute voix :

« Je déclare donner en toute propriété à ma chère sœur Louise de Walther, mon château de Loyden, que m'a légué ma mère, et tous les biens qui en dépendent, à la condition qu'elle épousera cette année même M. le prince Ferdinand de Schwartzbourg et qu'elle ira l'habiter avec lui.

« Paris, le 12 janvier 1829.

« Signé CLAIRE, comtesse de WALTHER-LOYDEN. »

Madame de Walther confondue, se laissa tomber sur un fauteuil sans lever les yeux sur sa belle-fille. Claire vint s'asseoir auprès d'elle, et lui dit d'un air de gaieté : Tu vois que j'ai tout prévu, tout jusqu'aux scrupules de délicatesse de M. de Schwartzbourg, car c'est son mariage avec lui qui rendra Louise riche ; s'il ne l'épouse pas, je reprends mon Loyden. Oh ! je suis inexorable ! ainsi l'y voilà forcé. Forcé ! entends-tu bien, ajouta-t-elle en baissant la tête, c'est moi qui les marié !

— Mais Louise l'aime-t-elle enfin, dit Hortense, je ne le crois pas, je ne m'en suis jamais aperçue.

— Ni moi non plus, reprit en soupirant sa belle-fille, pourtant cela est.

— Eh bien ! que cela soit ou non, s'écria avec vivacité madame de Walther, ce mariage ne s'accomplira pas ! Ton sacrifice est impossible, Claire, et je sais un moyen de l'empêcher, et je l'emploierai malgré toi. Jamais ton père ne consentira à accepter ainsi la moitié de ta fortune pour sa fille cadette, ni moi non plus !

— Je suis majeure, dit doucement Claire, et maîtresse de disposer de mon bien.

— Je le veux croire, reprit madame de Walther, mais écoute-moi : tu sais bien que tu n'as pas la force de voir ce mariage ! tu sais bien que tu en mourrais !

— Oh ! je n'en mourrai peut-être pas, dit Claire à voix basse ; et puis, d'ailleurs, je t'en prie, laisse-moi faire ceci. C'est Dieu qui m'en a donné la pensée, ne m'en détourne pas ! Je reconnais avec toi que mon courage est faible, mais il m'en enverra assez pour exécuter sa volonté. Après, Dieu est le maître !

— Oh ! tu es un ange ! répondit Hortense en la serrant dans ses bras.

— Nous oublions le plus important, dit Claire en se dégageant avec un sourire. Il faut que tu lui écrives, à lui, que tu comptes qu'il viendra ce soir faire de la musique avec nous ; car il a juré de ne plus la voir, et ce n'est pas là ce que je veux. Allons vite, chère amie, et, avant tout, dites lui que Louise vous a montré son billet d'hier au soir ; car il ne faut pas qu'il puisse supposer que celle qui va être sa femme a reçu une déclaration d'amour sans l'apporter à sa mère. Est-ce tout ? Ah ! dis-lui aussi que tu voudrais lui parler en particulier, et que tu le recevrais avec plaisir ce matin même.

Hortense, assise à son secrétaire, tâchait d'unir d'une manière convenable les phrases décousues que lui jetait sa belle fille. Elle plia sa lettre, la ferma, y mit l'adresse et la donna à Claire. — Puissé-



Litho de Duvigne.

La Mode, revue du monde élégant.

Longue rue nouve. 19. à Bruxelles.



j
c
P
r
y
c
I
c
s
7
I
g
s
Q
n
g
r

ip
sc
te
ed
su
nu
te
in
ci
ir
el

ve
m
P
el
m
a
da
re
un
an

edi

je ne pas pleurer amèrement un jour ce que ma faiblesse me fait faire aujourd'hui pour toi et contre toi, dit-elle tristement.

Claire ne répondit pas, et sortit en courant de l'appartement de madame de Walther. Elle trouva dans le sien Louise qui se coiffait. Elle passa son bras sur l'épaule de sa sœur, et lui montra entre ses doigts en souriant l'adresse d'une lettre sur laquelle était ces mots : *A monsieur le prince Ferdinand de Schwartzbourg*. Puis elle ressortit de la chambre aussi vite qu'elle y était entrée. La pauvre Louise, s'appuya sur une chaise pour se soutenir. Quand elle fut un peu remise de son étonnement et de sa joie, elle revint devant sa glace, et changea le ruban qu'elle avait mis dans ses cheveux.

(*Pour être continué.*)

Modès de Paris.

Les dernières modes d'hiver restent, à peu de chose près, ce qu'elles ont été; seulement, tout en s'occupant encore de toilettes de bal, on songe aux costumes de promenade; on voudrait bien visiter un peu le Bois et profiter des premières matinées de la fin de février; mais le temps est toujours si maussade, si humide, que l'on ne peut se risquer sous un ciel gris, par une brume tout-à-fait d'outré-mer; force est donc de ne faire autre chose que de tenir tout prêt.

On avait cherché à donner quelque vogue aux robes de drap, et de bonnes maisons n'ont pas dédaigné cet article; l'essai a été infructueux; et, malgré les riches broderies dont on les a chargées, mais malgré les notes officielles que l'on a pu lancer de droite et de gauche, les dames n'ont pas accepté cette vieille mode recrépie de chamarures, et qu'étaient un à-plat absolu du corsage et une lourde ampleur de jupe.

C'est donc encore aux robes, aux redingotes de soie que les dames donnent

la préférence; le temps des tailleurs pour femmes est loin de nous, et tant que l'on aura d'habiles couturières, il ne sera pas possible d'avoir recours à des hommes pour habiller les dames.

On a remarqué, avec raison, que les robes unies n'étaient plus admises dans les bals de haute élégance; quant au velours, c'est autre chose; les dames qui dansent affectent de n'en point avoir; mais en revanche, la jupe, d'une grande ampleur et légèrement écourtée, est couverte d'un semis de petits sujets très-rapprochés. Les dessins à colonnes sont peu admis.

Les corsages en cœur et la draperie obtiennent la préférence pour ce genre de robes. Les robes à *la paysanne* ont une grande vogue. Elles sont en tulle, chaque côté de la jupe est relevé par un bouquet de roses et de feuilles de hêtre dont les branches retombent sur le jupon de dessous... Le corsage est uni, bordé d'une toute petite guirlande serpentant autour de la poitrine; un bouquet de roses orne chaque manche que termine une petite dentelle de soie.

Pour suivre les modes d'hiver dans leurs derniers élans, nous allons en grande hâte parler de quelques costumes de soirée et citer les toilettes suivantes :

Une robe en crêpe blanc, garnie d'un haut volant placé au bord de la jupe; le Baset la tête de ce volant étaient ornés de trois petits chefs en argent. Sur les manches, trois garnitures du même genre; corsage à pointe avec draperies attachées par des agrafes en brillans. Sur la tête, une guirlande de roses cent-feuilles.

Une robe en tulle illusion, ne descendant qu'à mi-jambe, et laissant passer la robe de dessous également en tulle blanc: l'une et l'autre de ces robes bordées d'un bouillon de tulle qui recouvrait une guirlande de roses; ce qui produisait un effet aussi doux que léger et élégant; les petites manches étaient bouillonnées, et les draperies du corsage étaient retenues sur

les épaules par des bouquets de roses. Une seule rose derrière les cheveux; sur les joues, des tresses à la *Clotilde*, et une rangée de perles sur le front.

Une robe en satin rose avec un volant en tulle rose, ayant au-dessus de l'ourlet une rangée de petites perles blanches; le même ornement sur le jupon, à la tête du volant, et autour du corsage fait en pointe; des nœuds de perles retenaient des draperies sur les épaules. Une toque à la *François I^{er}*, en velours noir, ornée d'un bandeau de perles et de marabouts, complétait cette jolie toilette.

Une toilette de deuil était composée d'une robe de tulle noir, avec un volant pareil brodé en jais; à la tête du volant était aussi une broderie en jais, très-légère; des nœuds de jais sur les manches et le devant du corsage. Pour coiffure, une guirlande de fleurs en jais, qui tranchait admirablement dans les beaux cheveux blancs de la duchesse de R.....

FASHION.

Un des plus somptueux hôtels de Paris est maintenant celui du Comte de Pembroke, qui dépense, pour le meubler et l'orner, des sommes immenses. Les tapisseries seules sont estimées 180,000 francs. Cet hôtel va être le théâtre de fêtes splendides à l'occasion de l'arrivée à Paris des *relations* du noble lord, la comtesse de Pembroke, le Cte. et la Ctesse de Dunmore, lady Mary Herbert etc.

— La Duchesse de Sutherland dont les magnifiques parures ont fait tant de sensation aux bals des Tuileries va quitter Paris, vers la fin de ce mois pour retourner à Londres avec le duc de Sutherland.

— Le 15 février a eu lieu le mariage de miss Bagot, nièce du Duc de Wellington avec le comte de Winchelsea!

— Les princes de Saxe Cobourg ont honoré de leur présence le grand concert donné avant hier au bénéfice des pauvres

par la société de la Grande Harmonie.

— Cette semaine M^{me} la comtesse de Mérode, a été brusquement atteinte d'une indisposition qui prit, en fort peu de temps, les caractères les plus alarmans; on craignit quelques instans pour ses jours. Mais depuis jeudi la maladie a changé de face et tout fait espérer qu'avant peu M^{me} de Mérode sera entièrement rétablie.

— Plusieurs journaux de Bruxelles ont annoncé le prochain mariage de M. le Comte d'Hoogworst avec la jeune comtesse d'Oultremont qui habite Liège avec sa famille. Nous apprenons que ce mariage est seulement arrêté pour l'année prochaine.

Chronique.

L'abondance des matières nous a empêché de constater dans notre dernier numéro le succès éclatant de *Léon* sur la scène du théâtre-royal. Ce nouveau drame de l'auteur de la *Duchesse de Lavaubalière* est en ce moment le seul ouvrage qui attire quelques brillantes assemblées dans la salle de la Monnaie, autant pour le mérite dramatique de l'ouvrage et l'intérêt des situations que pour le talent remarquable avec lequel il est représenté par nos artistes. Les personnes qui ont vu jouer *Léon* au théâtre de la Porte-St.-Martin s'accordent à dire que notre scène soutiendrait la comparaison avec avantage. Mme Baptiste surtout, chargée du rôle principal, a été redemandée après la représentation avec des cris d'enthousiasme et accueillie avec transports. M. et Mme. Matis ont joué comme des gens qui veulent se faire regretter; Baptiste a été plein de noblesse et d'âme dans le vénérable personnage de l'avocat Patru et Gaston a été excellent, comme dans tous les rôles qui ne demandent que du sentiment et de la chaleur. Quant à Lemoigne, qui crée ses derniers rôles, il nous dédommage par le soin qu'il apporte à la mise en scène du drame et de la comédie, de la privation de tout opéra nouveau. On ne peut nier que la comédie n'ait fait depuis peu de temps de sensibles progrès, et que même dans les petits ouvrages représentés au Parc, on ne trouve un ensemble plus satisfaisant et plus complet.

Léon est le fils du comte d'Armaillé, qui, sous le nom d'Albert de Montgeron, a séduit Isaure de Chavigny, devenu madame de Linières. Il

dem
de
Le
port
tout
nom
gens
de L
sanc
rité,
mois
aussi
cette
qui,
quis,
gean
peut
ger s
forts
cond
mail
dont
nie.
plus
Le
une
de L
de L
Un
nage
dent
bilité
dern

PO

A I

Andr
pa
Frag
so
tor
L'E
çai
Souv
per
Lo
Scèn
De lo
L'Ab
Bulle
Revu
Ro
go
l'A

demeure en qualité de fils adoptif chez madame de Linières, qui seule connaît ce fatal secret. Le comte d'Armaillé ignore qu'il a un fils et reporte sur son neveu, le marquis de Sannois, tout l'avenir de sa maison, tout l'orgueil de son nom et de sa haute fortune. Les deux jeunes gens, séparés de toute la distance que le siècle de Louis XIV mettait entre une illustre naissance et le sort d'un orphelin recueilli par charité, sont amoureux en même temps de mademoiselle Euphrasie de Courbon, qui demeure aussi chez madame de Linières. Le résultat de cette rivalité est l'humiliation du pauvre Léon, qui, ne pouvant obtenir satisfaction du marquis, tue dans un moment de fureur et de vengeance, le noble héritier des d'Armaillé. On peut juger de l'ardeur que le comte met à venger son neveu, malgré la protection et les efforts de Mme de Linières. Le jeune homme est condamné; sa mère alors révéle au comte d'Armaillé le secret de sa naissance, dans une scène dont l'écueil est évité, l'on peut dire avec génie. Cette reconnaissance restera comme un des plus beaux mouvemens qui existent au théâtre.

Le père a envoyé son fils à l'échafaud, -- mais une mère ne l'y laisse jamais monter, dit Mme de Linières; en effet, elle s'est jetée aux pieds de Louis XIV et a obtenu la grâce de Léon.

Une pureté remarquable de style et un ménagement parfait des convenances recommandent encore ce drame à ceux dont la susceptibilité redoute les écarts de la littérature moderne.

EVERY LADY HER OWN DYER.

—
ÉLÉGANCE ET ÉCONOMIE.
—

BOULES DE TEINTURE DE N. STORY,
DE LONDRES

BREVET OBTENU SOUS LE PATRONAGE DE LA FAMILLE ROYALE ET DE TOUTE LA NOBLESSE D'ANGLETERRE.

Dépôt, Montagne de la Cour, n. 10, maison Remy et sœur, à la Palette d'Or, à Bruxelles.

On peut teindre soi-même en moins de cinq minutes, avec ces boules, Robes, Écharpes, Crêpes, Rubans, Rideaux, ainsi que toutes étoffes en soie ou en coton; et pour s'en convaincre, les dames sont invitées à se présenter, tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes, à l'adresse ci-dessus, où les expériences publiques en sont faites gratuitement.

Prix; 1 fr. 50 cent. et 2 fr. chaque boule de teinture. Une boule suffit pour teindre une robe.

Boules de bleu d'azur céleste.

Ces boules, qui s'emploient pour passer au bleu Mousselines, Dentelles, Batiste, Piqués, Bazin, etc., donnent au linge en général un blanc de neige que l'art n'a pu encore atteindre.

Prix; 30 c., 75 c. et 1 fr., chaque boule de bleu d'azur.

POUR TROIS MOIS :—PARIS, 10 FR.;—DEPARTEMENS, 12 FR.

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1837, LE SIÈCLE publie successivement en feuilletons ou en supplémens :

André le Cosmopolite, contes de tous les pays, par MICHEL MASSON.

Fragmens d'histoire, de littérature et de philosophie, par NIZARD, HENRI MARTIN, H. DELATOCHE, MARTIN MAILLEFER, CHARLES DIDIER, L'HERMINIER, CH. NODIER, de l'Académie française.

Souvenirs de voyage (de Madrid à Bayonne) pendant l'invasion du choléra en Espagne, par LOUIS VIARDOT.

Scènes populaires, par HENRI MONNIER.

De la critique actuelle, par HIPOLYTE FORTOUL.

L'Abbaye d'Épinerelles, par MICHEL RAYMOND.

Bulletin bibliographique, par C. FEUILLIDE.

Revue scientifique et industrielle, par RAOUL-ROCHETTE, LE D^r PH. BLANCHARD, ÉTIENNE ARAGO, BLANQUI, SEGUY, BORY-SAINT-VINCENT, de l'Académie des Sciences.

Essai critique sur les théâtres anciens et modernes, par MAGNIEN, conservateur de la Bibliothèque royale.

Mes Jours de garde, par ÉDOUARD LEMOINE.

Essais sur les œuvres de M. de Lamennais, par P. LEROUX.

La Traite des hommes cuivrés, par L. REYBAUD.

Le malheur d'être un Héros, roman, par LÉON GOZLAN.

Balthazar, roman, par EUGÈNE SCRIBE, de l'Académie française.

Physionomie des Théâtres du boulevard, par PAUL DE KOCK.

Esquisses contemporaines, par ALPHONSE ROYER, JULES SANDEAU, WOLLIS, ROSIER, ALBERT CLER, ALTAROCHE, BAYARD, EUGÈNE BRIFFAULT, JULES DAVID, BRAZIER, LOUIS DESNOYERS.

Histoire de la Lithographie, par CH. PHILIPON.

Le Départ pour l'Amérique, roman, par ALPHONSE KARR.

Revue fashionable, par ROGER DE BEAUVOIS.

Bulletin des Modes, par M^{me} JULIE DE FAVERNAY.

Le Contentement de Paquette, conte traduit de toutes les langues, par ELÉON. DE VAUJABELLE.

Contes et Nouvelles, par Mmes. EUGÉNIE FOA, TASTU, SOPHIE CONRAD, baronne DE GUYON, ANAIS SÉGALAS, CARRÈRE DE LÉRAN, JENNY BASTIDE, MARIE DE L'ÉPINAY, et MM. PAUL FOUCHER, AUG. LUCHET, A. JAL, MARIE AYGARD,

E. LEGOUVÉ, CHAUDESAIGUES, SAINTINE, PAUL DE MUSSET.

Revue artistique, par FÉTIS. THORÉ, STÉPHEN DE LA MADELEINE, VIARDOT, CASTIL-BLAZE.

Le comte de Chalais, histoire du dix-huitième siècle, par P.-L. bibliophile JACOB.

Essai critique sur la Littérature anglaise, par VILLENAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Un Proverbe inédit, par THÉODORE LECLERQ.

ET DES FRAGMENTS DES PIÈCES NOUVELLES LES PLUS EN VOGUE SUR LES DIFFÉRENTS THÉÂTRES DE PARIS.

LE SIÈCLE.

Grand journal quotidien, politique, littéraire, judiciaire, scientifique, commercial, etc.,

PARAISANT DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 1836.

LE SIÈCLE, journal quotidien, renferme, pour ainsi dire, cinq journaux en un seul : 1^o un journal politique, judiciaire et d'économie sociale; 2^o un journal littéraire, artistique et philosophique; 3^o un journal industriel et commercial; 4^o un journal scientifique; 5^o une revue reproduisant les meilleurs articles des journaux étrangers; 6^o il paraît dans le même format que les plus grands journaux à 80 francs.

Il publie un FEUILLETON QUOTIDIEN. Il offre autant de matière et plus de variété qu'aucun autre. Il coûte cependant moitié moins, c'est-à-dire 40 francs pour Paris et 48 francs par an pour les départemens. Il est le seul journal à 10 fr. par trimestre pour Paris, et à 12 fr. pour les départemens, qui paraisse tous les jours sans exception.

POLITIQUE.

La rédaction de la partie politique est confiée à M. H. GUILLEMOT, ancien rédacteur du *Journal du commerce* et du *Messenger*, un des hommes dont s'honore le plus la presse périodique.

LE SIÈCLE a ouvert à la presse une voie nouvelle, celle du *bon marché*. Il est l'organe indépendant et mesuré des besoins véritables et des grands intérêts du pays. Il s'adresse d'ailleurs aux hommes sensés et probes de tous les partis par la modération de son langage, par la loyauté de ses opinions, par la nationalité de ses vœux.

PRINCIPALES DIVISIONS DU JOURNAL.

Polémique. Revue des journaux. Chronique du jour. Revue hebdomadaire, par M. CAUCHOIS-LEMAIRE, ex-rédacteur en chef du *CONSTITUTIONNEL*, et du *BON SENS*. Nouvelles étrangères. Correspondances. Débats législatifs : Chambre des pairs; Chambres des députés. Chronique judiciaire : Tribunaux français et étrangers; Cours

d'assises; Tribunaux correctionnels; Conseil de guerre; Tribunaux de discipline. Législation. Variétés politiques; Economie sociale: Traux publics; Douanes; Octrois; Géographie, Histoire et Biographie politiques, etc. Législations comparées. Statistique. Nouvelles diverses. Bulletin commercial et industriel: Sociétés; Brevets d'invention; Découvertes; Bulletin maritime; Marchés, etc.

Les fondateurs du SIÈCLE avaient compté sur la sympathie et l'appui déclaré des hommes qui, par la fermeté de leurs convictions et leur dévouement à la cause nationale, ont su obtenir et conserver la confiance du pays. Cet espoir n'a pas été trompé : tous les députés de l'opposition constitutionnelle qui se sont trouvés à Paris depuis l'époque de la fondation du SIÈCLE, ont donné une approbation pleine et entière au but de ce journal, et ont autorisé à publier leur adhésion aux principes exposés dans son prospectus, ainsi qu'à la marche qu'il a invariablement suivie. Citer dès aujourd'hui, parmi ces noms justement honorés du pays, ceux dont la liste suit, c'est offrir au public l'incontestable preuve de la nationalité de cette feuille et

de l'esprit progressif dans lequel elle est dirigée :

MM. Jacques Laffite, Dupont (de l'Eure), Salvete, Lacrosse, Nicod, De Bryas, Desjoubert, Chapuis-Montlaville, De Golbéry, Larabit, Beslay fils, De Grammont, Odilon-Barrot, Bureau de Pusy, Desabes, D'Hérambault, Lemarrois, Quinette, Auguis, Bousquet, Charlemagne, De Saint-Pern-Couellan, Teulon, Le général Valazé, Georges Lafayette, Delespaul, Allier, Boudousquié, Toussaint, Tribert, Ernest de Girardin, Glais-Bizoin, Briqueville, Charles Comte, Isambert, Etc.

LITTÉRATURE.

Le feuilleton quotidien du **SIÈCLE** est consacré à tout ce qui, en dehors du cercle de la politique, est susceptible d'intéresser le littérateur, le savant, l'artiste, l'industriel, l'agronome, le spéculateur, le simple curieux même.

La rédaction en chef de la partie littéraire est remise à M. LOUIS DESNOYERS, ex-rédacteur en chef de plusieurs feuilles littéraires.

PRINCIPALES DIVISIONS DU FEUILLETON.

Littérature nationale ; Compte-rendu de tous les ouvrages nouveaux. — Littératures étrangères. — Sciences morales : Philosophie ; Histoire ; Archéologie ; Statistique ; Biographie, etc. — Sciences physiques : leur application à l'industrie, à la mécanique, à toutes les choses usuelles. — Cours publics. — Concours académiques. — Beaux-Arts : Musique ; Peinture ; Sculpture ; Architecture, etc. — Arts industriels. — Industrie. — Voyages. — Variétés : Fragments d'ouvrages inédits ; Mœurs ; Contes ; Nouvelles ; Traduction des meilleurs articles des revues étrangères, etc. — Mélanges : Faits curieux, Nouvelles de toute sorte, etc.

Parmi les écrivains qui concourent activement à la rédaction littéraire du **SIÈCLE** se trouvent :

MM. Charles Nodier, de l'Académie Française. — H. de Latouche. — Magnien, conservateur de la Bibliothèque royale. — Léon Goz-

lan. — Alphonse Karr, rédacteur en chef du *Nouveau-Figaro*. — Félix Pyat. — Bibliophile Jacob. — Hippolyte Fourtoul. — Edouard Lemoine. — Alphonse Royer. — Wollis. — Michel Raymond (Bruker). — Jules Sandeau. — Michel Masson. — E. T. Claudon. — Auguste Luchet. — F. Leclerc. — Baron de Bazancourt. — Eléonore de Vaulabelle. — Feuillide, ex-rédacteur en chef de l'Europe littéraire. — Roger de Beauvoir. — Henri Monnier. — Bayard. — Henri Martin. — Albert Cler. — Th. Fix, rédacteur en chef de la *Revue d'Économie politique*. — Louis Viardot. — A. Jal. — E. Deschamps. — Rosier. — Béranger. — Aug. Nisard, professeur au collège Bourbon. — L'Herminier. — Hippolyte Lucas. — Frédéric Stendhal. — Albéric Second. — Théodore Leclercq. — Paul de Kock. — Emm. Gonzales. — Marie Aycard. — Louis Desnoyers. — Eugène Briffault, ex-rédacteur en chef du *Figaro*. — Eugène Guinot. — Altaroche. — E. Legouvé. — Anténor Joly, rédacteur en chef du *Vert-Vert*. — E. Arago. — Lassailly. — Blanqui. — Berthaud. — M^{me} Eugénie Foa. — M^{me} Tastu. — M^{me} Anaïs Ségalas. — M^{me} Carrère de Léran. — M^{me} Sophie Conrad. — M^{me} baronne de Guyon. — M^{me} Marie de L'Épinay. — M^{me} Jenny Bastide. — Stéphen de la Madeleine. — Paul Foucher. — Achille Jubinal. — Louis Reybaud. — Charles Philipon, rédacteur du *Charivari*. — D. Nisard, professeur à l'École normale. — Fétis. — Castil-Blaze. — Scribe, de l'Académie française. — Saintine. — Varin. — Saint-Germain-Leduc. — A. Delrieu. — Arnould Frémy. — Le docteur Ph. Blanchard. — Martin Maillefer, ex-rédacteur en chef du *Bon Sens*. — Paul de Musset. — Jules David. — T. Thoré. — Charles Didier. — Gustave Planché. — Gauthois-Lemaire, ex-rédacteur en chef du *Constitutionnel*. — Gérauz, professeur au collège de France. — Brazier. — Pierre Leroux, directeur de l'ancien *Globe*, rédacteur en chef de l'*Encyclopédie nouvelle*. — Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française. — Bory-Saint-Vincent, de l'Académie des Sciences. — Raoul-Rochette, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le **SIÈCLE** est fondé par une société en commandite et par actions. — Capital social : 500,000 fr., divisé en actions de 200 fr.

En publiant à QUARANTE et QUARANTE-HUIT FRANCS PAR AN un journal quotidien complet, DANS LE FORMAT DES PLUS GRANDS JOURNAUX, les fondateurs du **SIÈCLE** ont cru entreprendre une œuvre dont l'utilité ne peut pas plus être mis en doute que la réussite. En toutes choses, le *BON MARCHÉ* est devenu la condition indispensable du succès. L'état actuel de notre industrie démontre cette vérité.

La presse quotidienne, par l'élévation forcée de son prix, était demeurée jusqu'à présent inaccessible à cette immense quantité de fortunes médiocres dont l'ensemble compose au-

jourd'hui les dix-neuf vingtièmes de la fortune nationale. Cet état de choses était d'autant plus regrettable que la révolution de 1830, en appelant un beaucoup plus grand nombre de citoyens à la vie politique, avait créé une classe nouvelle de lecteurs que la presse à 80 francs ne pouvait atteindre. Il s'agissait donc d'imaginer une combinaison qui, en abaissant le prix de la publicité, en élargit par conséquent le cercle. Tel est le but que se sont proposé les fondateurs du **SIÈCLE**. Pour arriver au plus grand nombre d'abonnés possibles, ils ont pris la voie la plus simple, celle du bon marché.

Or, cette propagation, susceptible de s'accroître indéfiniment, assure naturellement, et dans les mêmes proportions, le succès de l'entreprise : 1. par les bénéfices sur les abonnemens, lesquels, pour être restreints, n'en sont pas moins réels, et offrent en définitive un total considérable en raison du grand nombre ; 2. par le produit des annonces, lequel s'augmente toujours en raison directe de nombre des abonnés. Les annonces, genre de publicité commerciale et industrielle emprunté à l'Angleterre, et qui tend à remplacer parmi nous les autres modes de propagation, sont en effet une branche de revenu qui ne peut manquer au SIECLE, par suite de cette immense clientèle que lui promet la modicité de son prix. Nous devons ces explications loyales au public pour écarter toute idée de charlatanisme d'une publication qui n'a été faite qu'après de mûres réflexions et de sévères calculs. Les noms des hommes honorables qui ont uni leurs efforts pour la fondation du SIECLE suffiraient d'eux-mêmes pour prouver que l'entreprise est une de celles dont peuvent se glorifier des gens de bien et des amis de leur pays.

La Société formée pour la publication du journal LE SIECLE existe entre :

1. M. A. DUTACQ, fondateur du Droit, gérant de la Société du nouveau journal ;
2. M. LEDRU-ROLLIN, avocat à Paris ;
3. M. CARTELET, avocat à Paris ;
4. M. LEGENISSEL, ancien notaire, propriétaire ;
5. M. PATRIS, propriétaire du Journal du Palais.
6. M. FAUCHON DE FRANCHEVILLE, propriétaire ;
7. M. GUILLEMOT aîné, ancien administrateur du Journal du Commerce et du Messager.

COMME COMMANDITAIRES.

8. Divers fondateurs et plus de 300 personnes comme souscripteurs d'actions.

LA SOCIÉTÉ A UN CONSEIL COMPOSÉ DE :

1. M. CRÉMEUX, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation ;
2. M. ODILON-BARROT, avocat à la cour royale

de Paris, membre de la chambre des députés ;
3. M. LEDRU-ROLLIN, avocat à la cour royale de Paris, rédacteur en chef du journal le Droit et du Journal du Palais ;

4. M. PINARD, avocat à la cour royale de Paris ;

5. M. TARTOIS, avoué à la cour royale de Paris ;

6. M. CHARLES BOUDIN, avoué au tribunal de première instance de la Seine ;

7. M. DURMONT, agréé au tribunal de commerce de Paris.

Les fonds provenant des souscriptions d'actions seront déposés chez M^e MARÉCHAL, notaire, qui s'est chargé de les verser chez M. DELAMARRE-MARTIN-DIDIER, banquier à Paris, rue des Jeûneurs, 7, lequel a ouvert un compte courant à la Société. M. BILLAUD est l'agent-de-change de la Société ; M^{es} MARÉCHAL et GRANDIDIER en sont les notaires.

S'adresser, pour les demandes de Prospectus, d'Actes de Société et renseignements, et pour les souscriptions d'Actions :

AUX BUREAUX DE L'ADMINISTRATION et du JOURNAL, RUE et HÔTEL LAFFITE, 19 ; à M. MARÉCHAL, notaire, rue des Fossés-Montmartre, 11, à Paris ; à M. GRANDIDIER, notaire, rue Montmartre, 148.

L'acte de Société du SIECLE, dressé par M^{es} MARÉCHAL et GRANDIDIER, notaires, présente toutes les sécurités possibles. M. DUTACQ, comme gérant de la Société, accepte la responsabilité civile et légale de l'opération. Il s'adjoint un conseil de surveillance de la commandite, composé d'actionnaires, et un conseil supérieur de rédaction, composé des hommes les plus éminens dans la littérature, les sciences et l'industrie, etc. Indépendamment du cautionnement du Journal versé au Trésor (100,000 fr.), M. DUTACQ a fourni, pour garantie de sa gestion, un cautionnement de 40,000 francs, et il a exigé du caissier un cautionnement de 20,000 francs en rentes sur l'état.

Les bénéfices du journal sont évalués à plus de 300,000 francs par an à 10,000 abonnés.

CHAQUE ACTION DÉ 200 FR. DONNE DROIT, EN SUS DES AUTRES AVANTAGES, A LA RÉCEPTION GRATUITE DU JOURNAL.

BUREAU DU JOURNAL, PARIS, RUE LAFFITE, 19, HOTEL LAFFITE.

On s'abonne à Bruxelles, Longue rue Neuve, n° 79, près la place de la Monnaie — A Anvers, chez V^e Praet, près de la Bourse, et chez Van Mol, Courte rue Neuve. — A Gand, chez Bivort-Crowie, place de la Calandre. — A Mons, chez Leroux, Grand'Place. — A Tournay, chez Massart, rue de Cologne. — A Liège, chez Leduc, rue du Pont-d'Ile. — A Namur, chez Dujardin-Ruffaen. — A Charleroy chez Lalicu. — A Wavre, chez M^{me} V^e Guérel.

Pour la Hollande, à La Haye, chez Vervloet, Spuy-straat. — A Amsterdam, chez Immerzeel, Kalwer-straat. — A Rotterdam, chez Canta, Geldersche Kaade. — A Breda, chez M. Wynant, au Lion-d'Or. Et chez tous les directeurs de postes. — Prix 5 fr. par trimestre. — 16 fr. par an.